Pas·de·Calais
Le Département

202262A0201-MPA-DMG - Mercredis de l'été 2022 - Annexe 1 du CCP

Autorisation parentale pour un enfant âgé de 13 à 18 ans voyageant seul sur les lignes interurbaines du Département du Pas-de-Calais

Je / Nous, _____ ,
nom(s) complet(s) du / des parent(s) / du représentant légal

Adresse : _____
rue, ville

_____
pays

Téléphone : _____
téléphone

suis / sommes le / les parent(s), le / les tuteur(s), le représentant légal ayant le droit de garde, le droit de tutelle, le droit d'accès ou l'autorité parentale de l'enfant suivant :

Renseignements sur l'enfant

Nom et Prénom : _____
nom complet de l'enfant

Date et lieu de naissance : _____ _____
jj/mm/aaaa *ville*

Numéro et date de délivrance de la carte d'identité ou du passeport (si disponible) : _____ _____
numéro *jj/mm/aaaa*

Coordonnées durant le voyage

J'autorise / Nous autorisons l'enfant à se rendre à la destination suivante :

Point de départ / Destination :

_____
nom(s) de la ville

Dates du trajet : _____
date de départ et date de retour

☐ ***En délivrant cette autorisation parentale, vous vous engagez à ne pas mettre en cause le Département du Pas-de-Calais et son exploitant si votre enfant venait à ne pas respecter les horaires et les points d'arrêts correspondants à son trajet mais également vous vous engagez à ce que votre enfant respecte le règlement des transports des MERcredi de l'été.***

Date et Signature(s) de la / des personne(s)

A ….

Le…